



ALERTE CANICULE

Les services de Météo-France ont placé notre département en vigilance orange canicule à compter du dimanche 5 juillet à 12 h 00, et ce pour plusieurs jours.

Durant cette période de fortes chaleurs, il est essentiel d'adopter les bons réflexes. Vous trouverez ci-après les conseils et gestes simples à respecter :

- 01** Buvez de l'eau régulièrement, même sans soif
- 02** Évitez de vous exposer au soleil
- 03** Maintenez votre logement au frais
- 04** Rafraichissez-vous plusieurs fois par jour
- 05** Limitez votre consommation d'alcool
- 06** Limitez vos activités physiques et sportives
- 07** Prenez des nouvelles des personnes les plus vulnérables

À la demande de Monsieur le Préfet, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est activé en raison de l'épisode de canicule. Afin de compléter les données déjà recueillies et de faciliter le suivi des personnes les plus exposées, nous invitons les personnes âgées de 70 ans et plus, les personnes en situation de handicap, ainsi que les personnes isolées ou fragiles, à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

**Vous pouvez également inscrire un proche, avec son accord.
Pour toute inscription, merci de contacter le secrétariat de mairie :**

 04 66 24 81 91

 mairie@allegre-les-fumades.fr